



LE PORT D'ABIDJAN ACCUEILLE LE PRESTIGIEUX NAVIRE DE CROISIÈRE « SEVEN SEAS NAVIGATOR »

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA), aujourd'hui reconnu comme l'un des ports les plus modernes et performants d'Afrique de l'Ouest, confirme son attractivité croissante sur le marché international de la croisière. Selon une note de la Direction Portuaire, consultée par KOACI, le vendredi 14 novembre 2025, il a reçu en escale le luxueux paquebot MV Seven Seas Navigator, renforçant davantage le positionnement de la Côte d'Ivoire comme une destination touristique émergente. Long de 206,6 mètres, large de 28,8 mètres et doté d'un tirant d'eau de 7,1 mètres, ce navire d'exception appartient à la compagnie Regent Seven Seas Cruises, l'un des leaders mondiaux du segment ultra-luxe. La compagnie, réputée pour son service « tout inclus » et ses standards très élevés de confort, opère une flotte exclusive comprenant, notamment, les Seven Seas Explorer, Splendor, Voyager, Mariner et Grandeur. Avec ses 353 suites spacieuses, le Seven Seas Navigator offre à ses 459 passagers une expérience haut de gamme parfaitement alignée avec la réputation internationale de son armateur.

TRANSPORT AÉRIEN : LA CÔTE D'IVOIRE RÉITÈRE SON ENGAGEMENT POUR UNE APPLICATION INTÉGRALE DE LA DÉCISION DE YAMOUSSOUKRO

La Côte d'Ivoire, à travers le ministère des Transports, réitère à toute la communauté aéronautique africaine, son engagement pour une application intégrale de la Décision de Yamoussoukro, visant l'amélioration de la connectivité entre les États africains et favoriser leur intégration économique. Dans une note d'information transmise à l'AIP, à l'occasion du 26e anniversaire de cette décision, le ministère des Transports exprime sa reconnaissance à la Commission Africaine de l'aviation civile (CAFAC) pour son rôle de coordonnateur et s'est engagée à une application de cette décision. Le 14 novembre 1999 à Yamoussoukro, les États africains ont pris ensemble un engagement historique qui vise à faire du ciel africain un espace de mobilité et d'intégration. La Décision de Yamoussoukro sur la libéralisation de l'accès aux marchés du transport aérien en Afrique adoptée à cette date, marque l'acte de naissance d'un transport aérien africain plus intégré. Axée sur la libéralisation progressive des services de transport aérien, la Décision de Yamoussoukro repose notamment sur le principe de la suppression des restrictions liées aux droits de trafic, afin de permettre une exploitation optimale des liaisons aériennes entre États membres.

SALON AÉRONAUTIQUE "DUBAÏ AIRSHOW": AIR CÔTE D'IVOIRE SIGNE AVEC EMBRAER

Air Côte d'Ivoire est engagée dans une nouvelle étape dans sa stratégie de modernisation et d'expansion. La compagnie nationale a annoncé, ce 17 novembre 2025, en marge du salon aéronautique « Dubaï Airshow », la signature d'un contrat d'achat ferme portant sur quatre (4) jets régionaux Embraer E175, assorti d'un droit d'achat de huit (8) appareils supplémentaires. Cette acquisition marque un tournant décisif dans la transformation de sa flotte et de son positionnement sur le marché régional. Selon les responsables de la compagnie, ces nouveaux appareils viendront remplacer progressivement les

turbopropulseurs Bombardier Q400, jusque-là utilisés sur les lignes domestiques et régionales. Les E175, configurés en deux classes, 12 sièges en business et 64 en classe économique – offriront une montée en gamme significative en matière, confort et d'expérience passager. Plus rapides, dotés d'un rayon d'action plus étendu et d'une technologie de dernière génération, les Embraer E175 permettront à Air Côte d'Ivoire d'améliorer sa flexibilité opérationnelle.



JOURNÉE DE LA STATISTIQUE : ABIDJAN S'ENGAGE POUR LE TANDEM INNOVATIONS NUMÉRIQUES ET POLITIQUES PUBLIQUES

À l'instar de nombreux pays du continent, la Côte d'Ivoire célèbre, le 18 novembre 2025, la 35^e Journée Africaine de la Statistique (JAS). L'événement, institué en 1990 par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, vise à rappeler la place des données dans la conduite des politiques publiques et dans le pilotage du développement économique et social. Pour Abidjan, l'innovation demeure un levier irréductible d'inclusion pour l'efficacité des services publics. Comme chaque année, les autorités ivoiriennes marquent leur adhésion à cette démarche continentale par une déclaration officielle portée par la ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Nialé Kaba. La commémoration 2025 met en avant un thème qui traduit les préoccupations actuelles du continent : « Tirer parti des innovations en matière de données et de statistiques pour promouvoir une société juste, pacifique, inclusive et prospère pour les Africains ». Dans sa déclaration, Nialé Kaba a rappelé les efforts entrepris par le gouvernement depuis 2020 pour moderniser l'ensemble du système statistique national. Sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara, une réforme d'envergure a été lancée afin d'adapter les mécanismes de collecte, d'analyse et de diffusion des données aux besoins actuels.



BANQUE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE ET L'ONECI DÉSORMAIS ENSEMBLE POUR UN SECTEUR FINANCIER SÉCURISÉ ET SIMPLIFIÉ

La Société générale Côte d'Ivoire (SGCI) et l'Office national de l'état civil et de l'identification (ONECI) ont signé, selon un communiqué publié le 17 novembre 2025, une convention de partenariat stratégique visant à renforcer la fiabilité de l'identification des clients de la banque, ainsi que la sécurité des opérations financières. Par cet accord paraphé le 11 novembre 2025, au siège de SGCI à Abidjan-Plateau, la banque intègre la plateforme d'authentification en ligne de l'ONECI. Par conséquent, elle « pourra désormais vérifier en temps réel et de manière sécurisée l'identité de ses clients, en s'appuyant sur les données officielles du Registre national des personnes physiques (RNPP) ». Cela permet à la banque de renforcer la conformité des informations produites par le client et mieux répondre aux exigences réglementaires en matière de connaissance client (KYC). Le deal permet également à la banque de renforcer sa contribution à la lutte contre la fraude et d'offrir, par la même occasion, à sa clientèle, une expérience plus fluide, rapide et sécurisée.

Société



LANCÉMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE POUR LA RENTRÉE DANS LES CENTRES DE SERVICE CIVIQUE DE KORHOGO ET D'ADZOPÉ

Après la clôture de l'appel à candidature pour la rentrée au Centre de Service Civique de Daloa, le 7 novembre 2025, le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, à travers l'Office du Service Civique National (OSCN), lance un nouvel appel à candidature pour la rentrée dans les Centres de Service Civique de Korhogo et d'Adzopé. Les inscriptions, entièrement gratuites, sont ouvertes jusqu'au vendredi 21 novembre 2025 à 17h00. Les jeunes issus des districts des Lagunes, du Comoé, du Zanzan, des Lacs, des Savanes et du Denguélé sont vivement invités à saisir cette opportunité unique pour construire leur avenir à travers le dispositif du Service Civique. La formation, d'une durée de six mois en internat, se déroule en deux grandes phases. La première, d'une durée de deux mois, est consacrée à la resocialisation des jeunes à travers un encadrement de type militaire. Elle a pour objectif de leur inculquer la rigueur, le respect, l'esprit d'équipe, ainsi que les valeurs de civisme, de citoyenneté, de discipline et de vie communautaire. La seconde phase, d'une durée de quatre mois, est dédiée à l'apprentissage professionnel. Au cours de cette période, chaque jeune choisit un métier parmi

ACADEMIE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME: L'ESPAGNE RENOUVELLE SA CONTRIBUTION

L'Ambassadeur d'Espagne en Côte d'Ivoire, S.E.M. Guillermo Marín Gorbea, et le Directeur général de l'Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme (AILCT), le Général de brigade Kouamé Joseph Allah, ont procédé au renouvellement de la contribution espagnole à l'Académie, ce lundi 17 novembre 2025. Selon un communiqué diffusé à l'issue de la rencontre, l'Espagne poursuit ainsi son appui à l'AILCT, un engagement qui se manifeste par une contribution financière annuelle ainsi que par l'envoi d'experts issus des Forces et Corps de Sécurité de l'État. D'après la note, ces spécialistes interviennent dans des formations spécialisées destinées aux cadres et unités dédiés à la lutte contre le terrorisme dans la région. Un bilan détaillé des activités a été présenté au cours de la réunion. L'AILCT, décrit comme un centre d'excellence à vocation régionale, a connu lors du dernier exercice une progression de 50 % du nombre de formations et de participants.

CÉLÉBRER L'EXCELLENCE ÉDUCATIVE À L'ÈRE DU DIGITAL

Le 13 novembre 2025, la Fondation Orange Côte d'Ivoire, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA), a organisé la cérémonie de distinction du projet Écoles Numériques, un événement placé sous le signe de l'innovation, de la reconnaissance et de la transformation digitale du système éducatif ivoirien. Représentant la ministre Mariatou Koné, le Directeur de la Vie Scolaire, M. Gboko Kouakou Adjoumani, a salué une initiative « qui symbolise une école ivoirienne qui avance, innove et s'ouvre sur le monde transnumérique ». Il a rappelé que le projet Écoles Numériques, soutenu par la Direction des Technologies et des Systèmes d'Information (DTSI), s'inscrit dans la Stratégie nationale de digitalisation du système éducatif (SDSI 2024-2028). Cette stratégie vise à intégrer les outils numériques dans les pratiques pédagogiques pour améliorer la qualité de l'enseignement et promouvoir une éducation moderne, équitable et accessible à tous.

CARAVANE CMU ZÉRO COTISATION : LE MINISTRE ADAMA KAMARA APPELLE LES POPULATIONS DE BÉOUMI À S'ENGAGER MASSIVEMENT À LA CMU

Le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Adama Kamara, a engagé, le 15 novembre 2025, les populations de Béoumi à s'engager massivement à la CMU. Le ministre Adama Kamara, accompagné du ministre Sidi Tiémoko Touré, du président de la Cour de cassation, Yua Koffi, ainsi que de plusieurs autorités administratives et coutumières, a rejoint ses équipes sur le terrain, mobilisées dans le cadre de la caravane CMU Zéro Cotisation. Les équipes du ministère et la CNAM ont parcouru quartiers, villages et lieux de forte affluence, afin de rapprocher les services de l'État des populations et de les sensibiliser à l'utilisation effective de la CMU. Grâce à cette mobilisation, 3 500 personnes ont déjà été enrôlées en seulement trois jours. Il a également parcouru le marché central pour encourager commerçants, artisans, enseignants et travailleurs du secteur informel à adhérer massivement à la CMU et profiter de la mesure exceptionnelle Zéro Cotisation. (Source : CICG)

SECTEUR ÉDUCATION-FORMATION : LES PASSERELLES, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Le système éducatif ivoirien s'apprête à franchir une étape majeure avec la mise en œuvre des passerelles entre les ordres d'enseignement, un dispositif désormais encadré par le décret N°2024-733 du 1er août 2024. Les 11 et 12 novembre 2025, la Direction de l'orientation et des bourses (DOB) du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA) et la Direction de l'orientation, des bourses et de la mobilité (DOBM) du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation

professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA) ont tenu une session de travail déterminante pour l'opérationnalisation de cette réforme stratégique. La session de travail s'est tenu en présence du Directeur de la DOB-MENA, Ségali stéphane Yewé, et de celui de DOBM-METFPA, Gbendé Kouadio Saint-Claire. L'initiative répond à une volonté affirmée du gouvernement, à savoir, adapter l'orientation scolaire aux réalités du marché de l'emploi et offrir des perspectives concrètes à des élèves souvent en quête de sens dans leur parcours. À travers ce dispositif, près d'un millier d'apprenants issus de l'enseignement général pourront être réorientés vers les filières professionnalisantes, riches en débouchés et en opportunités de carrière.



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE : DES INFRASTRUCTURES RÉNOVÉES ET RENFORCÉES

Pour améliorer la qualité de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire, le gouvernement construit et réhabilite des établissements professionnels et lycées techniques dans tout le pays. Ces investissements traduisent la volonté de moderniser le secteur, qui ne comptait que 72 structures en 2011, dont 56 établissements professionnels, 3 lycées techniques publics, 10 unités mobiles de formation et 3 ateliers d'application et de production. Aujourd'hui, 19 nouveaux établissements ont été construits, 10 autres sont en cours de réalisation, et 50 % des structures existantes avant 2011 ont été réhabilitées. À cela s'ajoutent trois unités mobiles de formation déjà acquises et deux autres en cours d'acquisition pour renforcer l'accès à la formation en zone rurale. Le Lycée Professionnel de Jacqueville illustre parfaitement cette dynamique : entièrement réhabilité, il propose désormais des ateliers modernes, conçus pour former les jeunes aux compétences recherchées sur le marché du travail.



MÉDIA ET PROMOTION DE L'ALLAITEMENT MATERNEL : LE CNAN FORME LES ACTEURS DES MÉDIAS À SOUTENIR LA STRATÉGIE NATIONALE DE NUTRITION

A l'initiative du Conseil National pour l'Alimentation et la Nutrition (CNAN), en collaboration avec le ministère de la Communication, des acteurs des médias ont renforcé leurs capacités sur les questions d'allaitement maternel. Il suffit parfois d'un geste simple, naturel et ancestral pour changer l'avenir d'un enfant : l'allaitement. C'est autour de cette vérité souvent négligée que journalistes et communicateurs se sont réunis, vendredi 14 novembre, à la Maison de l'entreprise au Plateau, à l'occasion d'un atelier initié par le Bureau de coordination du Conseil national pour l'alimentation et la nutrition (CNAN), en collaboration avec le ministère de la Communication. L'objectif : renforcer les capacités des acteurs des médias sur l'importance de l'allaitement maternel et sur le Plan national multisectoriel de nutrition 2024-2027. La ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, représentant le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, a rappelé avec force la place centrale du lait maternel dans les premiers moments de la vie. « L'allaitement est essentiel et crucial pour les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant. Le lait maternel joue un rôle majeur dans la croissance, le développement psychomoteur, cognitif et émotionnel de l'enfant », a-t-elle déclaré.

» AGENCE DE PRESSE

Politique



TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA PARTICIPE À LA 19E ÉDITION DU SALON DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE À DUBAÏ

Le ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a pris part, lundi 17 novembre 2025, à la cérémonie d'ouverture de la 19e édition du Salon de l'Aéronautique et de l'Espace, Dubaï Airshow 2025, qui se tient jusqu'au vendredi à l'aéroport émirati Dubaï World Central Al Maktoum International. Cette édition du salon, qui réunit plus de 1 500 entreprises du secteur originaires de plus de 100 pays, sera l'occasion pour le ministre d'État de discuter de la coopération en matière de défense entre la Côte d'Ivoire et les Émirats arabes unis. Téné Birahima Ouattara a été reçu en audience par le ministre d'État aux Affaires de la Défense, Mohammed Mubarak Al Mazrouel, avec qui il a discuté de la signature d'un

protocole d'accord. Le ministre d'État ivoirien a également visité plusieurs stands, notamment ceux de Tawazon, EDGE, CALIDUS et EMBRAER. Il a également honoré de sa présence la conférence de presse organisée conjointement par le constructeur brésilien AMBRAER et Air Côte d'Ivoire, au cours de laquelle l'annonce a été faite de l'acquisition par la compagnie aérienne ivoirienne de quatre avions brésiliens AMBRAER.

Economie 



LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET OBTIENT LE QUITUS DES DÉPUTÉS POUR LE RÈGLEMENT DU BUDGET DE L'ÉTAT DE 2024

Le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a obtenu, lundi 17 novembre 2025, le quitus des députés membres de la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) de l'Assemblée nationale pour le projet de loi portant règlement du budget de l'État au titre de l'année 2024. Sur 41 députés présents, 28 ont voté pour et 13 se sont abstenus. Dans son exposé des motifs, le membre du gouvernement a expliqué aux parlementaires que l'ensemble des opérations d'ajustement budgétaire de 2024 s'est équilibré en ressources et en dépenses à 116 841 164 097 F CFA, portant ainsi le niveau du budget de l'État de 13 720 704 581 985 F CFA à 13 837 545 746 082 F CFA. « Lorsque l'on analyse les réalisations de l'année 2024, les modifications apportées représentent un taux de 0,85 %. Autrement dit, nous demeurons pleinement dans les normes. Vous le savez, nous avons déjà évoqué devant votre commission les contraintes qui nous conduisent parfois à procéder à des modifications par arrêtés », a-t-il indiqué.



LE BUDGET 2026 SERA EXAMINÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU MARDI AU VENDREDI POUR ADOPTION EN COMMISSION

Les députés membres de la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) de l'Assemblée nationale entameront, du mardi 18 novembre au vendredi 21 novembre 2025, une série de travaux consacrés à l'examen et à l'adoption en commission du projet de loi de finances de l'État pour l'année 2026, ainsi que de son annexe fiscale. Le projet de budget 2026 est structuré en 29 dotations et 158 programmes, dont 39 comptes spéciaux du Trésor, répartis au sein des différentes institutions et ministères. Il s'équilibre globalement en ressources et en charges à 17 350,2 milliards de FCFA, contre 15 339,2 milliards de FCFA en 2025, soit une progression de 13,1 % par rapport au budget en cours d'exécution. La politique budgétaire pour l'année 2026 sera axée sur plusieurs priorités stratégiques, à savoir : l'accroissement de la mobilisation des ressources intérieures, la maîtrise rigoureuse des charges de fonctionnement, la consolidation des dépenses d'investissement en vue de soutenir le développement économique du pays.



CÔTE D'IVOIRE : FEU VERT POUR LE PROJET AURIFÈRE D'ASSAFO-DIBIBANGO

Endeavour Mining annonce avoir obtenu l'arrêté environnemental du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique de Côte d'Ivoire pour le développement du projet aurifère Assafo-Dibibango. Cet arrêté environnemental accorde les autorisations environnementales nécessaires au développement du projet aurifère d'Assafo-Dibibango. Il entérine l'approbation de l'Étude d'impact environnemental et social approfondie (EIESA), soumise au cours de l'année 2025 et fondée sur la conception du projet présentée dans l'Étude de préfaisabilité (PFS) publiée le 11 décembre 2024. Le cabinet indépendant Côte d'Ivoire Enval (CI ENVAL), agréé par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, a été mandaté pour réaliser l'EIESA du projet minier d'Assafo-Dibibango, sous la supervision et le contrôle de l'Agence nationale de l'Environnement. A l'issue de cette phase de consultation, le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique a approuvé l'EIESA dans un arrêté ministériel signé le 30 septembre 2025.



LE FORUM D'AFFAIRES CÔTE D'IVOIRE-GABON S'OUVRE LE 18 NOVEMBRE À LIBREVILLE

Le Forum d'affaires Côte d'Ivoire-Gabon (FACIGA) va se tenir du 18 au 19 novembre 2025 à Libreville, à l'initiative de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon) et du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI). Dans le cadre des préparatifs du Forum, une séance de travail réunissant l'ensemble des acteurs économiques concernés s'est tenue, lundi, au siège de l'ANPI-Gabon. Co-présidée par le directeur général de l'ANPI-Gabon, Ghislain Moandza Mboma, et la directrice générale du CEPICI, Solange Amichia, cette session a rassemblé à la fois le comité d'organisation conjoint composé des deux parties gabonaise et ivoirienne, les représentants des entreprises membres de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG), ainsi que de la Chambre de commerce gabonaise représentée par sa directrice générale, Cibelle Biwaou, dans la perspective d'une participation cohérente et efficace au Forum.

Société



COP30 : LE FIRCA PRÉSENTE SON MODÈLE DE MOBILISATION DE LA FINANCE CLIMATIQUE À BELÉM

Le Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA) a mis en avant, jeudi 13 novembre 2025, à Belém (Brésil), son expertise en matière de mobilisation de la finance climatique, à l'occasion de la 30e Conférence des Parties sur le climat (COP30). Représentant le directeur exécutif de l'institution, Mme Traoré Assita, directrice exécutive adjointe, a exposé le modèle d'intervention du FIRCA, devenu un levier majeur de soutien aux projets à fort impact, notamment dans le secteur agricole. Selon elle, la finance climatique est désormais indispensable pour renforcer la résilience des systèmes agricoles ivoiriens face aux effets du changement climatique, aussi bien en matière d'adaptation que d'atténuation. Le FIRCA met en œuvre plusieurs mécanismes innovants visant à renforcer les capacités institutionnelles, à structurer des projets bancables répondant aux standards internationaux et à faciliter l'accès direct aux financements climatiques.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvciofficial



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous levez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci



CICG

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable